



11 jours
(77 heures)



de 04 à 12
stagiaires



Diplôme



Réussite
2021: 100%



1020.00 €

SSIAP 1 - AGENTS DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE

Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH : sensibiliser les employés, intervenir face à un début d'incendie, alerter, évacuer le public et accueillir les secours, entretenir les moyens de secours.

- Le feu et ses conséquences : la combustion, le comportement au feu.
- La sécurité incendie : principes de classement des établissements, les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie, desserte des bâtiments, cloisonnement, évacuation, désenfumage, éclairage de sécurité, moyens de secours.
- Les installations techniques : installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes, colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie.
- Le rôle et les missions des agents de sécurité incendie : les services de sécurité, les consignes de sécurité et la main courante, les rondes de sécurité et la surveillance des travaux, la mise en oeuvre des moyens d'extinction, l'appel et la réception des services publics de secours.
- Visites et mises en situation d'intervention.

Moyens pédagogiques

Vidéo projecteur et rétroprojecteur

Vidéo projecteur pour projeter un PowerPoint.

Vous bénéficierez d'un bâtiment pédagogique dédié à l'appropriation des savoir-faire professionnels comprenant : PC sécurité, SSI de catégorie A, extincteurs, RIA, désenfumage (circulation, locaux, cage d'escalier, naturel et mécanique), compartimentage (porte, clapet), déverrouillage d'issues de secours, système de rondier, main courante électronique...

Méthodes mobilisées

L'équipe pédagogique adapte les méthodes en fonction du public accueilli. Andragogie et pratique

Equipe pédagogique

Formateur habilité disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

Evaluation

Obtention du diplôme SSIAP1 à l'issue d'une épreuve écrite (QCM 30 questions) et d'une épreuve pratique (rondes avec anomalies et sinistres) évaluée par un jury composé du directeur du SDIS ou son représentant et d'un SSIAP 3 en poste.

Public concerné

Personne postulant à un emploi d'Agent de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur devant justifier des qualifications prévues par l'Arrêté du 2 mai 2005

Lieu de formation

Giverny Consulting Formation
6 Rue Alain Chartier
75015 Paris

Accessibilité

Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information.

Délais d'accès

Futures dates de formation disponibles sur le site internet ou sur appel.

Pré-requis

Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Être titulaire du PSE1, ou SST en cours de validité, ou PSC 1 de moins de 2 ans.